

Conseil des droits de l'Homme : Abdoulaye Diop à Genève pour défendre le Mali

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MERCREDI 01 MARS 2023

1296

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Tunisie

Plus de 150 Maliens en attente de rapatriement



Bars dans la « Cité Goudiaby » : Le maire de la Commune IV interpellé



Sixième édition du Festival international du Was-sulu (FIWA) : « Le Mali dans toute sa diversité »



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

28 Fev.
2023

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

230

Nouveaux cas confirmés

16

Nouveaux guéris

17

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

VACCINATION

662 229 Vaccinations incomplètes

2 969 863 Vaccinations complètes

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

33 018

Guéris

32 107

Décès

743

dont 73 font l'objet d'un suivi médical



MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.11



P.16



P.19



/ Une /



Tunisie : Plus de 150 Maliens en attente de rapatriement

P.5

/ Brèves /



Suite au saccage de la Maison de la presse du Mali : La CNDH invite l'État à « veiller au respect des droits et libertés fondamentaux en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance »

P.11

Casamance : Rencontre avec des femmes productrices d'huîtres¹¹

P.11

SAMA MONEY : Bientôt le paiement des allocations financières des étudiants établis à l'étranger !

P.12

Rencontre de Bamako : Une délégation des congressistes reçue par le Président de la Transition

P.12

/ Actualité /



Dr. Moumouni Guindo, président de l'OCLEI : « La corruption est une vraie gangrène et un facteur dans la déflagration du terrorisme »

P.14

Impôts et taxes au Mali : Les citoyens, en paient-ils trop ?

P.15

Racisme : L'Ambassade de Tunisie au Mali entendue par les autorités

P.16

Bars dans la « Cité Goudiaby : Le maire de la Commune IV interpellé

P.17

/ Politique /



Processus d'évaluation de la transition au Mali : Goodluck Jonathan reprend son bâton de pèlerin

P.19

Choguel à Ouaga : « Le terrorisme sera vaincu au Sahel ! »

P.20

Conseil des droits de l'Homme : Abdoulaye Diop à Genève pour défendre le Mali

P.21

/ Culture & société /



Sixième édition du Festival international du Wassulu (FIWA) : « Le Mali dans toute sa diversité »

P.23

/ International /



Côte d'Ivoire : Faible taux de couverture à l'adjudication des bons et obligations du trésor ce 28 février 2023

P.24

En Côte d'Ivoire : Ces pays champions de l'investissement

P.25

/ Sport /



Brésil : Márcia Aoki, la veuve du roi Pelé, ne recevra rien de l'héritage laissé par son mari

P.26

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Moctar Sow, Karamako B. KEITA, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick wogo, Maffenin Diarra, Bokoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa LY journaliste correspondant à Dakar

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :** Fatou SISSOKO

Madouwa Prestige

Organic Herbal Teas



Tisane Madouwa

SCAN FOR INFO



Pour Femme / For Women

Tisane Damou

Lutte contre la sècheresse vaginale, infections urinaires donne une odeur fraiche / Revered by African Community for reducing urinary track infections, promoting natural vaginal moisture and neutralizing undesirable odors.

Ingredients: Nep nep & gongoli, gloue de gerofle, et plante secrète / nep nep & gongoli, cloves, miscellaneous herbs native to Mali, Africa.



20 tea bags / 100% natural

New York - USA : +1347 538 6505 / Mali - Africa : +223 95 36 37 22

Email : madouwa2019@gmail.com - Site : madouwaprestige.com



Tunisie Plus de 150 Maliens en attente de rapatriement

Suite aux violences et discours racistes, plusieurs pays subsahariens travaillent à rapatrier leurs ressortissants vivant en Tunisie. Ainsi, 159 maliens se sont inscrits sur une liste de rapatriement volontaire dans leur pays d'origine. L'annonce est faite par le ministère des maliens établis à l'étranger.

Ce retour volontaire est initié par l'ambassade du Mali en Tunisie. Il intervient suite aux violences que subissent des migrants des pays subsahariens en Tunisie. Parmi les Maliens inscrits pour un retour volontaire, figurent une vingtaine de personnes expulsées de leurs maisons par les autorités tunisiennes. Elles sont présentement hébergées par la Chancellerie à Tunis, confirme Mohamed Ag Albachar, Chef de Cabinet du ministère des Maliens établis à l'Étranger. Ce dernier précise qu'aucun malien n'a subi des violences physiques.

Le Chef de cabinet indique ainsi que « **le gouvernement du Mali est à pied d'œuvre**

pour rapatrier ceux qui le désirent ». Toutefois il ne précise pas la date de retour. L'ambassade du Mali à Tunis se dit « **préoccupé par la situation** » et invite les ressortissants maliens au calme et à la vigilance tout en respectant les lois et règlements de la Tunisie. Pour rappel, le Président Tunisien Kaïs Saïed a prôné des mesures urgentes contre l'immigration clandestine des ressortissants de pays d'Afrique subsaharienne. C'était le 21 février dernier, lors d'un conseil de Sécurité nationale. Selon le Président, leur présence en Tunisie est source de violence, de crimes et d'actes inacceptables. L'Union africaine a condamné cette position du chef de l'Etat tunisien.

Protéger les migrants

« **Près de 400 migrants de toutes nationalités confondues sont détenus dans des conditions désastreuses en Tunisie** », affirme le président de l'association malienne des étudiants et stagiaires en Tunisie. Cette situation interpelle toutes les autorités africaines à prendre des dispositions afin de protéger les migrants, soulignent certains responsables humanitaires.

Les responsables de l'association malienne des expulsés regrettent cette situation alarmante des africains en Tunisie. Ils soulignent que « **des maliens en transit, étudiants,**



ou ceux établis voire plusieurs autres nationalités africaines sont tous victimes de racisme en Tunisie aujourd'hui ».

« Aujourd'hui tous les migrants sont dans les conditions extrêmement difficile. Même les étudiants, les commerçants, tous les africains noirs sont dans les situations précaires qu'on n'arrive pas à contrôler », indique Ousmane Diarra, président de l'AME.

Le président de l'association malienne des étudiants et stagiaires en Tunisie rassure que des dispositions sont prises pour sécuriser tous les étudiants africains sur place.

« Sur l'ensemble, il y a eu un bilan de trois cents à quatre cents personnes qui sont arrêtées. Mais la majorité, c'est des migrants qui sont rentrés de manière illégale », précise Béchir Ould Saleck. **« On a mis un numéro vert à la disposition de tous les étudiants. En cas d'urgence, il suffit de contacter ce numéro, la cellule de crise intervient sur place »,** ajoute-t-il.

A noter que des associations humanitaires en collaboration avec le gouvernement du Mali entendent prendre des dispositions pour le retour des Maliens détenus en Tunisie.

L'union Africaine tape fort

Le Président de la Commission de l'Union Africaine a fermement condamné les déclarations raciales et xénophobes sur des compatriotes

Africains vivants en Tunisie. Depuis quelques jours, les subsahariens sont victimes des propos raciales et d'arrestations arbitraires dans ce pays nord de l'Afrique. Ils sont accusés par les autorités d'être des migrants alors que la plupart des personnes interpellées sont en règle avec les lois tunisiennes. Plusieurs Ambassades de l'Afrique subsaharienne sont inondées par leurs ressortissants qui ne veulent qu'une chose, rentrer chez eux au pays. La plupart de ces ressortissants étrangers en Tunisie sont terrés chez eux et ne peuvent non plus se rendre au travail de peur des représailles et de violences. Face à une telle situation devenue intenable, le 24 Février 2023 le Président de la Commission de l'Union Africaine, Moussa Faki Mahamat, a réagi dans un

communiqué où il « **condamne fermement les déclarations choquantes faites par les autorités Tunisiennes contre des compatriotes Africains, qui selon lui, vont à l'encontre de la lettre et de l'esprit de notre Organisation et de nos principes fondateurs** ».

Selon le même communiqué, Dr Monique Nsanzabaganwa, et la Commissaire de l'UA pour la Santé, les Affaires Humanitaires et le Développement Social, Amb. Minata Samate, ont reçu le Représentant Permanent de la Tunisie accrédité auprès de l'Union Africaine afin d'exprimer les vives préoccupations de l'Union Africaine quant à la forme et le fond de la déclaration ciblant des compatriotes Africains, nonobstant leur statut légal dans le pays.

« Le Président rappelle à tous les pays, en particulier aux États membres de l'Union Africaine, qu'ils doivent honorer les obligations qui leur incombent en vertu du Droit International et des instruments pertinents de l'Union Africaine, à savoir traiter tous les migrants avec dignité, d'où qu'ils viennent, s'abstenir de tout discours haineux à caractère raciste, susceptible de nuire aux personnes, et accorder la priorité à leur sécurité et à leurs droits fondamentaux », a rappelé le communiqué de l'Union Africaine.

Par ailleurs, notons qu'en Tunisie, plusieurs manifestants ont clamé leur opposition contre les discours à caractère raciste. Ils expriment leurs solidarités envers la diaspora subsaharienne.

■ Binadjan Doumbia



■ Souleymane Diabaté



Necrologie: L'UNASAM a la profonde douleur d'anoncer aux parents amis et surtout au monde sportif le décès de Amadou souaré grand supporter des Aigles du Mali Sa disparition constitue une grande perte pour notre association L'enterrement aura lieu ce mardi 28 février 2023 à Djicoroni Para A Dieu Souaré Que la terre te soit légère.



■ Malick Konate



Langue officielle # langue de travail ? Les linguistes pourront nous expliquer cela.
#Bèki_Takè

#NouvelleConstitution

Article 4 : Nul ne peut être soumis à la torture, à l'esclavage, aux traitements inhumains, cruels et dégradants.

Tout individu, tout agent de l'Etat qui se rend coupable de tels actes, soit de sa propre initiative, soit sur instruction, sera puni conformément à la loi.

Article 5 : Nul ne peut être contraint à l'exil.

Toute personne persécutée en raison de ses convictions politiques ou religieuses, de son appartenance ethnique, peut bénéficier du droit d'asile en République du Mali.

#Bèki_Takè #Mali

Il y a deux places disponibles au sein du CNT. Deux membres ont démissionné suite à leur nomination comme consul en Chine et en France (Lyon). On peut nommer Sidiki et Moussa de Yerewolo là-bas. #Bèki_Takè

■ Oumar Traore



" Nul n'est prophète en son pays" a t-on coutume de dire.

Cheick Oumar SISSOKO, cinéaste malien désormais immortalisé au FESPACO.

Pour rappel, M. SISSOKO est deux fois lauréat du prestige prix Étalon du Yennenga: le premier en 1995 avec son film " Guimba le Tyran" et le second en 1998 avec son film " La Genèse".

Aimons-nous vivant.



■ Mali Actu



Kylian Mbappé a semblé effectuer une volte-face dans le débat entre Cristiano Ronaldo et Lionel Messi.

Au cours des deux dernières décennies, Ronaldo et Messi se sont affrontés au sommet du football afin de devenir les plus grands de tous les temps.



■ Samprin Bob



HBD à l'homme que j'aime appeler le maestro. Homme de conviction doublé de professionnalisme et d'une vraie sociabilité.

Mohamed Attaher Halidou toi même tu sais, l'histoire s'écrit depuis et rien ne nous arrêtera



■ Financial Afrik



Dangote Cement Plc a publié lundi 27 février ses résultats financiers pour l'année 2022. Il en ressort que le bénéfice net a augmenté de 4,9% à 382 milliards de nairas (830, 5 millions USD) contre 364,44 milliards de nairas (792 millions USD) en 2021.

Le bénéfice des activités d'exploitation est resté quasi stable à 585,876 milliards de nairas en 2022 (1,27

#Alerte #DangoteCement #Nigeria



■ Yaya Sangare



"Il est plus facile de tromper les gens que de les convaincre qu'ils ont été trompés". Mark Twain

■ Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne

INFORMATION CSDM

BRAVO À L'AMAZONE MARIAM SELEKENI COULIBALY !



Le Bureau Exécutif National, Militant(e)s, ami(e)s et sympathisant(e)s du Conseil Supérieur de la Diaspora Malienne (CSDM) félicitent et encouragent l'amazone des temps modernes, Mariam Selikene COULIBALY.

En effet, Mariam a, au nom de la Diaspora malienne, participé à la Commission de Finalisation du Projet de la Nouvelle Constitution. Ainsi, grâce au courage et au dévouement de Mariam, et à l'engagement du CSDM au sein de la Commission de finalisation, la Diaspora a, désormais, le droit constitutionnel d'être représenté à l'Assemblée Nationale du Mali.

DONT ACTE !

Fait à Bamako, le 28 février 2023



■ Mamadou Bah Kone



OPINION : Pourquoi ne pas le dire ?

La responsabilité politique consciente, c'est de décider par soi-même et surtout quand il s'agit des enjeux majeurs tels que la sécurité et la stabilité du pays.

Les élections sont subsidiaires. D'elles, les souvenirs ne sont pas agréables.

Alors, pensons à stabiliser notre pays. C'est la priorité du moment. Nous avons tous les atouts pour faire face à cette urgence du moment. Il faut encore élever le niveau stratégique de la défense de la république. Notre existence et stabilité en tant qu'Etat en dépend. Ceux qui crient pour les élections sont en majorité des désœuvrés ou des responsables des pays d'ailleurs qui cherchent des fonctions ou à dérouter les engagements et visions en cours.

Tâchons d'y penser !

MBK



Wassim Nasr



#Niger l'EI diffuse les images des combats d'Intagamey #Tillabéri du 10 février // on voit 4 dépouilles de militaires morts au combat et 10 militaires capturés vivants, puis des exécutions sommaires



Nouhoum Koné



LES SUPPORTERS DU REAL MADRID RÉCLAMENT LE DÉPART DE DAVID ALABA ! David Alaba se fait lyncher sur les réseaux sociaux par les supporters du Real Madrid après son vote pour le trophée FIFA The Best!

L'autrichien a en effet placé Lionel Messi en tête devant Karim Benzema.

Son vote a donné 5 points à Lionel Messi

Les supporters du Real sont en colère :

« Le seul palmarès de David Alaba au Real Madrid, c'est d'avoir soulevé une chaise après une masterclass de qui ? Karim Benzema !!! Le spectacle continue »

« Toute personne qui défend David Alaba est un pire hypocrite que lui, qui ne connaît absolument rien à la fierté madrilène et fait juste semblant d'être Méringué.

Bonne nuit, Hala Madrid »

« Même Messi a voté Neymar qui, pourtant, ne mérite même pas d'être dans la liste. Alaba n'a aucune excuse. »



Kemi Seba Officiel



La nouvelle stratégie perfide de l'Élysée , est d'instrumentaliser les artistes afros que l'on aime , afin que ceux ci montrent à la jeunesse africaine que le néocolonialisme français peut être notre ami. Merci à Gims de s'être tenu loin de cette mascarade. Quant aux autres...





L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, les cotisations que vous versez à l'INPS servent à payer les prestations aux quelles ont droit vos travailleurs.

20 70 51 75 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs, assurez les meilleures conditions d'hygiène et de sécurité au travail en dotant votre personnel de moyens adéquats de protection individuels et collectifs.

20 70 51 71 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs ! faites vos déclarations de cotisations et assurez leur paiement régulier et à bonne date au plus tard le 15 de chaque mois afin d'éviter toutes pénalités.

20 70 51 73 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali



L'INPS

AU SERVICE DES ASSURÉS SOCIAUX

Employeurs! la qualité des prestations servies par l'INPS dépend de la fourniture régulière des relevés nominatifs des salaires à bonne date.

20 70 51 74 | inps@inps.ml | INPS_Mali
36123 | www.inps.ml | INPS.Mali

Suite au saccage de la Maison de la presse du Mali : La CNDH invite l'État à « veiller au respect des droits et libertés fondamentaux en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance »



Dans un communiqué rendu public, le 23 février 2023, la Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH), présidée par Aguibou BOUARE, a condamné le saccage de la Maison de la presse perpétré le 20 février 2023, ainsi que tout autre acte de violation et d'atteintes aux libertés d'opinion, d'expression et de presse. A cet effet, la CNDH rappelle l'obligation pour l'Etat de veiller au respect des droits et libertés fondamentaux en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance.

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) exprime sa forte préoccupation face aux menaces sérieuses pesant sur l'exercice de certains droits et libertés fondamentaux, notamment les libertés d'opinion, d'expression et de presse. Elle fustige certains actes, écrits, propos et autres slogans remettant ou tendant à remettre en cause l'exercice de ces libertés.

Aussi, se fondant, entre autres, sur la Constitution du 25 février 1992, la Charte de la Transition du 1er octobre 2020, le Pacte international relatif aux droits civils et politiques, la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples, la CNDH rappelle l'obligation pour l'Etat de veiller au respect des droits et libertés fondamentaux en tout temps, en tout lieu et en toute circonstance ; condamne le saccage de la Maison de la presse perpétré le 20 février 2023, ainsi que tout autre acte de violation et d'atteintes aux libertés d'opinion, d'expression et de presse; appelle les populations et les médias à s'abstenir, des écrits, discours, propos, slogans incitant à la haine et à la violence ; réaffirme que la liberté d'opinion, d'expression et de presse sont des droits fondamentaux insusceptibles de restriction sauf dans les conditions prévues par la loi; invite les populations à plus de retenue, à la cohésion sociale afin d'éviter au Mali d'autres troubles porteurs d'abus et de violations des droits humains.

Pour la CNDH, la protection des droits de l'Homme est une responsabilité partagée.

Outre la CNDH, plusieurs autres organisations de défense des droits de l'Homme, des démocrates, des personnalités anonymes, les partis ou

Casamance : Rencontre avec des femmes productrices d'huîtres



En Casamance, au sud du Sénégal, l'ostréiculture est une activité traditionnelle dynamique, malgré la dégradation de la mangrove. Deuxième activité après la riziculture dans la région, la cueillette des huîtres est essentiellement pratiquée par les femmes en saison sèche.

Ces huîtres sont commercialisées séchées, fumées ou fraîches. Nous sommes dans la mangrove casamançaise de Tobor à Ziguinchor au Sud-ouest du pays à 450 km de la capitale sénégalaise. Sous un soleil de plomb, Mariama DJIBA se penche pour nettoyer des huîtres fraîchement collectées. Malgré la difficulté de la tâche, Mariama âgée d'une cinquantaine d'années, travaille dans la production d'huîtres depuis plus de 30 ans, et s'efforce de garder le sourire.

Autre figure, Suzana, membre d'une association produisant des huîtres destinées à la consommation locale, et potentiellement à l'exportation. En compagnie des autres femmes, elle s'active laborieusement de façon artisanale dans la cueillette des huîtres, pour un revenu de 4.000 à 5000 francs CFA par jour, environ 10 dollars. Exclusivement pratiquée par les femmes, l'ostréiculture a été identifiée par le gouvernement sénégalais et la Banque Mondiale comme un secteur clé pour le développement durable dans une région traumatisée par trois décennies de conflits qui ont entravé de manière significative le développement de la région.

Source : Financialafrique

regroupements de partis politiques et d'associations ont vigoureusement condamné le saccage de la Maison de la presse du Mali, le 20 février 2023 à Bamako.

Sogodogo / Source : Lerepublicainmali

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp: 70 442223 / Email: ampikile@gmail.com

Site: www.malikile.com

SAMA MONEY : Bientôt le paiement des allocations financières des étudiants établis à l'étranger !



Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique du Mali a servi de cadre pour le lancement de la phase pilote du projet de bancarisation des allocations financières octroyées aux étudiants boursiers maliens à l'étranger. La cérémonie était présidée par le ministre de la tutelle, Pr. Amadou KEITA qui a procédé audit lancement, en présence du Directeur Général de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique (DGESRS), le DG du CENOU, le PDG de SAMA MONEY, Daouda COULIBALY et autres... C'était hier, lundi 27 février dans la salle de conférence.

Ce projet a pour objectif de faciliter et garantir l'apport financier sous forme d'allocations financières que le gouvernement du Mali accorde à ses étudiants de l'étranger. Selon le ministère, « Le mode de paiement de ces allocations (paiement en espèces) aux étudiants boursiers maliens au Royaume du Maroc et dans d'autres juridictions s'est révélé inefficace au fil des ans ».

Enfin, pour remédier à toutes ces tracasseries (retard de paiement, les omissions ou encore la vulnérabilité des étudiants), la DGESRS a entamé ce processus de bancarisation pour exploration. Deux ans après, elle a réussi à signer une convention avec la Fintech 100 % malienne, SAMA MONEY. Pour le moment, cette phase pilote concerne le Maroc qui accueille 647 boursiers maliens, selon la DGESRS. Les techniciens de la société de transfert SAMA MONEY ont fait une présentation de l'ensemble du dispositif mis en place.

Pour sa part, le ministre KEITA a profité de l'occasion pour « rappeler que la bancarisation est une volonté des Autorités de la Transition qui prônent une gestion moderne et efficace des allocations financières des étudiants et une gestion saine des ressources publiques ».

La société SAMA MONEY est une Fintech 100 % malienne qui a su développer une technologie digitale, innovante et rapide de transfert d'argent et de paiement via le mobile. Elle a conquis le cœur de plus d'un million de clients maliens et d'un réseau de distribution désormais fort en seulement deux ans d'existence. Elle est implantée au Burundi et en Côte d'Ivoire.

Rencontre de Bamako : Une délégation des congressistes reçue par le Président de la Transition



Le Président de la Transition, SE le Colonel Assimi GOÏTA, Chef de l'État et Président du Conseil Supérieur de la Magistrature, a accordé, ce jeudi 23 février 2023, une audience à une délégation du Groupe régional africain de l'Union internationale des Magistrats.

Cette délégation, composée notamment du Président de l'union internationale des magistrats et de la présidente du Groupe africain de l'Union internationale des Magistrats, était conduite par Bourama Kariba KONATE, Président du Syndicat autonome de la magistrature (SAM). C'était en marge de la Rencontre de Bamako, qui a ouvert ses portes le mardi dernier. Les Congressistes étaient venus remercier le Président de la Transition pour son soutien à l'organisation de ce rendez-vous mondial des magistrats dans la capitale malienne. « C'était juste une visite de courtoisie et d'échanges autour de la problématique du respect des droits de l'homme », a précisé le Président du SAM.

À travers ce Congrès, il s'agissait aussi de couper court aux clichés sur le Mali en matière de respect des droits de l'homme et ainsi faire comprendre que ce pays est tout à fait fréquentable. « Le Président de la Transition est un homme fortement légaliste et totalement en phase avec les magistrats de son pays », a témoigné le Président du SAM.

Selon ses précisions, le Président de la Transition tient à ce que les Maliens, qui ont soif de justice, reprennent confiance en leur institution judiciaire. « Il est prêt aujourd'hui à tout mettre en œuvre pour aider les magistrats afin que le droit soit pleinement dit partout au Mali », a expliqué le Président du SAM. Selon Bourama Kariba KONATE, « Partout au monde, au Mali ou à l'étranger, les magistrats sont réellement très regardants sur le respect strict des droits de l'homme ».

Il se réjouit que les magistrats sortent comblés de ces Assises. Rappelons que la question des droits de l'homme fait l'objet de beaucoup de commentaires et même de manipulations de certains États étrangers qui persistent à imposer leur diktat à des pays souverains. D'où l'appel du Président Assimi GOÏTA à l'endroit des Magistrats congressistes pour approfondir la réflexion sur cet aspect ambigu de la question des droits de l'homme.

CCOM Présidence de la République

Dans les jours à venir, une mission se rendra au Maroc pour enrôler tous les étudiants boursiers maliens dans la plateforme de gestion de SAMA MONEY et de donner à chaque étudiant sa carte bancaire dans sa ville d'études.

Bouba/Malijet.com / Source : Malijet



Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite (OCLEI)

Lutte contre la corruption : Quels sont les rôles et attributions de l'OCLEI ?

L'ordonnance n° 2015 – 032 P-RM du 23 septembre 2015, portant création de l'office centrale de lutte contre l'enrichissement illicite en ses articles 4, 6 et 7, définit les missions et attributions de l'OCLEI.

Article 4: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite a pour mission de mettre en œuvre l'ensemble des mesures de prévention, de contrôle et de lutte envisagées au plan national, sous régional, régional et international contre l'enrichissement illicite.

A ce titre, il est chargé :

- d'assurer, dans le respect des compétences propres à chacune des structures concernées, une coopération efficace et la concertation des autorités nationales, directement ou indirectement concernées par la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de prendre communication des déclarations de biens aux fins d'exploitation ;
- de recevoir également toutes autres informations utiles nécessaires à l'accomplissement de sa mission, notamment celles communiquées par les organes de contrôle et d'inspection ainsi que les officiers de police judiciaire ;
- de demander aux assujettis ainsi qu'à toute autre personne physique ou morale, la communication des informations détenues par eux et susceptibles d'enrichir les éléments justifiant la saisine des autorités judiciaires compétentes ;
- d'effectuer ou de faire effectuer des études périodiques sur l'évolution des techniques utilisées aux fins d'enrichissement illicite ;
- de centraliser les informations nécessaires à la détection et à la prévention des faits d'enrichissement illicite ;

- d'animer et de coordonner, en tant que de besoin, aux niveaux national et international, les moyens d'investigations dont disposent les administrations ou services pour la recherche des infractions induisant des obligations de déclaration ;
- d'émettre un avis sur la mise en œuvre de la politique de l'Etat en matière de lutte contre l'enrichissement illicite et de proposer toutes réformes nécessaires au renforcement de l'efficacité de la lutte contre l'enrichissement illicite ;
- de susciter et de promouvoir au sein des institutions et des organismes publics et parapublics des mécanismes destinés à prévenir, détecter et faire réprimer l'enrichissement illicite ;
- d'évaluer périodiquement l'impact des stratégies et les performances atteintes ;
- de recommander toutes réformes, législative, réglementaire ou administrative, tendant à promouvoir la bonne gouvernance, y compris dans les transactions commerciales internationales ;
- de recevoir les réclamations, dénonciations et plaintes des personnes physiques ou morales se rapportant à des faits d'enrichissements illicites;

Article 6: Il entretient des relations de coopération avec les organismes nationaux et internationaux similaires intervenant dans le domaine de la lutte contre l'enrichissement illicite.

Article 7: L'Office central de Lutte contre l'Enrichissement illicite adresse un rapport annuel d'évaluation des activités liées à la prévention et à la répression de l'enrichissement illicite au Président de la République.

Dr. Moumouni Guindo, président de l'OCLEI :

« La corruption est une vraie gangrène et un facteur dans la déflagration du terrorisme »

La lutte contre l'enrichissement illicite et la corruption demeure un combat de longue haleine au Mali. Pour davantage édifier la lanterne du public, le président de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, le Dr. Moumouni Guindo s'est, via le plateau de l'ORTM, récemment penché sur la problématique. Il revient sur les causes et les facteurs de la corruption en invitant les uns et les autres à s'impliquer pour l'enraiment du fléau.

L'Etat du Mali et les autorités actuelles sont engagés contre l'enrichissement illicite et la corruption. Le Dr. Moumouni Guindo l'a témoigné lors de son intervention, la semaine dernière, sur le plateau de l'Office de radio et télévision du Mali (ORTM). Sur la chaîne nationale, le responsable tenait à préciser que la lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite est un combat de longue haleine important l'implication de tous les Maliens. La lutte contre la corruption ne se limite pas seulement qu'à des investigations, des enquêtes et à des déclarations des biens. Dans la lutte contre la corruption, le plus important consiste à informer et sensibiliser la population. Lutter contre ce fléau, c'est contribuer à l'éducation des couches populaires. C'est amener chacun et chacune à comprendre que la corruption est un phénomène dangereux et que chacun a un rôle à jouer, prodigue le président de l'OCLEI. Certes il y a l'aspect enquête dans la lutte contre la corruption, mais l'aspect le plus important est de sensibiliser les gens, voire de faire de chacun un Mayon de la lutte. Le travail de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite consiste, d'après lui, à alors informer et sensibiliser les uns et les autres sur ce fléau. La structure a comme rôle de communiquer et de contribuer à l'éducation des masses populaires contre la corruption. Aussi, va-t-il poursuivre, l'OCLEI contribue au fonctionnement de la justice à travers des enquêtes. L'Office développe la coopération à travers des concertations entre les structures régionales, sous régionales et internationales.

Aussi, a-t-il confié, l'OCLEI mène des études sur les causes de l'enrichissement illicite au Mali, voire sur les différentes déontologies. « L'étude que nous avons menée sur la déontologie révèle qu'il y a une vingtaine de déontologies. Mais ces textes ne sont pas connus et les manquements ne sont pas du tout sanctionnés ». « Notre étude menée sur les facteurs de l'enrichissement illicite au Mali révèle qu'il y a des facteurs juridiques, judiciaires, économiques », étaye le Dr. Guindo. S'y ajoutent les facteurs sociopolitiques qui font que les agents publics cèdent à la tentation de l'enrichissement illicite et de la corruption, dit-il. Le concept d'enrichissement illicite était méconnu il y a six(6) ans. Mais ce concept est, de nos jours, devenu régulier grâce aux différentes sorties médiatiques et aux dénonciations. Cela veut dire qu'il y a un déclin qui est fait aujourd'hui, et que chaque citoyen est en train de se voir en mission contre ce phénomène. Que chaque citoyen se sente interpellé, concerné et en mission dans la lutte contre la corruption, conseille l'invité de l'ORTM.

La corruption à la fois tributaire du terrorisme et source d'une vraie gangrène !

« Selon la loi malienne et les textes internationaux, explique Moumouni, l'enrichissement illicite est la situation d'un agent public qui a un patrimoine qui n'a pas de rapport avec son revenu légitime ». En allant avec cette hypothèse de base, un agent public doit vivre avec



les revenus officiels que lui procure son activité professionnelle. Si vous avez des revenus et des situations patrimoniales différents, vous devez être en mesure de les expliquer et de les justifier. Lorsque vous avez, en tant qu'agent public, un train de vie qui n'a pas de rapport avec votre revenu officiel, vous pouvez être invités à expliquer les sources de revenus qui vous permettent d'avoir ce train de vie. Se référant aux textes sur les statuts de la fonction publique et les statuts particuliers du pays, le président de l'OCLEI rappelle qu'un agent public doit pouvoir vivre principalement de ses revenus légitimes. C'est lorsqu'il n'y a aucune justification que la justice entre en voie de condamnation contre la personne. Le fonctionnement de la justice est, selon lui, cardinal dans la lutte contre la corruption et la mauvaise gouvernance. D'après lui, c'est la corruption qui est une vraie gangrène. Elle empêche, dit-il, le développement socioéconomique du pays, affecte la vie sociale du peuple. La corruption peut même être à l'origine du terrorisme. La corruption, de manière générale et au Mali en particulier, est un facteur dans la déflagration du terrorisme, estime le président Guindo. Une étude menée par un jeune montre que ce n'est pas forcément pour des raisons religieuses qui incitent les jeunes à se livrer au terrorisme, mais ce sont plutôt des facteurs économiques, la mauvaise gestion ou gouvernance qui les poussent. Ce qui fait que la corruption a un lien avec le terrorisme et la criminalité transfrontalière, confie le responsable.

Mamadou Diarra
Source : Le Pays

Impôts et taxes au Mali : Les citoyens, en paient-ils trop ?

Les impôts et les taxes sont considérés comme un instrument de redistribution des revenus et un moyen pour les pouvoirs publics d'obtenir les ressources nécessaires au financement de leur politique.

Les citoyens maliens paient-ils trop ou pas assez d'impôts et taxes à l'Etat ? Si les premiers concernés ont le sentiment qu'on leur en demande beaucoup, ce n'est pas toujours le cas pour les pouvoirs publics ; ces derniers estiment au contraire que tout est mis en œuvre pour ne pas peser sur le contribuable.

"Tva, ITS, péage"... Elle est longue la liste des impôts et taxes auxquels sont assujettis les contribuables maliens. Une situation qui suscite bien souvent la colère des citoyens. Pour eux, l'Etat exerce une pression fiscale importante à leur rencontre. Ce qui les pénalise fortement.

Des Maliens expriment un manque d'informations sur les impôts à payer et leur utilisation

par le gouvernement. De plus, seulement une faible majorité des citoyens soutiennent le droit du gouvernement d'imposer le paiement des impôts et taxes. Toutefois, ils (les Maliens) réclament plus d'équité dans le paiement des impôts. La majorité des répondants pensent que les gens évitent souvent de payer les impôts et taxes qu'ils doivent à l'Etat. De même, moins de la moitié des citoyens font confiance à l'administration fiscale. Par ailleurs, ils sont favorables à une augmentation des impôts et taxes si cela implique une amélioration des prestations de services de la part du gouvernement, ou si les ressources sont bien utilisées pour financer le développement du pays sans recourir aux prêts extérieurs. Malgré le déficit d'informations, ils s'accordent sur le

fait que les impôts collectés par l'Etat servent à améliorer le bien-être des citoyens. Même récrimination au niveau des entreprises ou la question revient régulièrement dans les discussions avec les pouvoirs publics. A chaque nouvelle loi de finance, l'on assiste à des séries de rencontres autour de l'allègement des charges fiscales.

La question qui se pose dans ce cas de figure, c'est celle de savoir si dans la situation actuelle, l'Etat exerce une trop grande pression fiscale sur le citoyen ?

A cette interrogation, un agent de recouvrement des impôts répond par la négative.

Pour lui, il faut inciter notamment les populations et les entreprises à faire preuve de civisme et de patriotisme.

L'agent de recouvrement des impôts affirme aussi que les contribuables maliens majoritairement n'ont pas compris les avantages liés au paiement des impôts.

« Beaucoup pensent que l'argent versé va directement dans la poche de l'agent des impôts. Mais ils oublient que les impôts sont de grands pourvoyeurs de l'Etat. Seuls les impôts peuvent assurer le fonctionnement du budget à plus de 80 %.

Les citoyens, en paient-ils trop ? DT, un entrepreneur répond par l'affirmatif.

«Ceux qui paient trop, c'est ceux qui n'ont pas beaucoup d'argent et qui n'ont aucune influence sur les agents des impôts. Ceux qui paient moins les impôts sont ceux qui ont suffisamment d'argent pour corrompre les agents des impôts. Ce sont aussi ceux qui ont des investissements et des biens mal acquis donc non déclarés» a-t-il affirmé. Pour revenir à l'agent de recouvrement des impôts, il estime que la plus grande partie du revenu national échappe à la fiscalité, soit pour cause de pauvreté soit pour fait de corruption (hommes politiques devenus de réels hommes d'affaires déguisés) ou encore pour non-maîtrise de l'activité économique (qui est de l'informel et qui n'y est pas). Cette situation, combinée à la cherté du coût de la vie, crée une forte sensation d'une pression fiscale exagérée pour l'individu où l'entreprise qui y est soumise(e).

A.Ouattara et A.T.Dansoko/Malijet.com
Source : Malijet



Racisme : L'Ambassade de Tunisie au Mali entendue par les autorités

L'Ambassadeur Seydou COULIBALY, Secrétaire Général du ministère des Affaires étrangères et de la Coopération internationale a reçu en audience, ce mardi 28 février 2023, Monsieur Mohamed Amine Ben AOUN, Chargé d'Affaires a.i de l'Ambassade de Tunisie au Mali, en présence du Chef de Cabinet du Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine, Monsieur Mohamed AG Albachar.

Lors de cette audience, le Secrétaire Général a exprimé les vives préoccupations du Gouvernement du Mali concernant la situation actuelle des migrants d'origine subsaharienne en général et de nos compatriotes en Tunisie en particulier. Il a qualifié d'inacceptables les scènes de violence physique, d'expulsion de leurs bâtiments ou d'expropriation de leurs biens dont sont victimes les migrants maliens, y compris les étudiants poursuivant leurs études en Tunisie. A cet égard, il a rappelé que la protection et

la sécurité de nos compatriotes vivant en Tunisie sont de la responsabilité des Autorités Tunisiennes. Dans la même veine, il a invité le Gouvernement Tunisien à prendre les dispositions utiles pour assurer l'intégrité physique et la protection des biens de nos compatriotes, conformément aux instruments juridiques en vigueur en la matière.

Il a saisi cette occasion pour souligner les excellentes relations de coopération entre le Mali et la Tunisie qui couvrent plusieurs domaines d'intérêt commun. Les consultations

politiques dans ce cadre devraient pouvoir prendre en charge les préoccupations des deux pays en vue du raffermissement des liens de coopération bilatérale.

Tout en reconnaissant la responsabilité première de la Tunisie dans la protection de toutes les personnes vivant sur son territoire, le Chargé d'affaires a.i a indiqué les efforts d'apaisement entrepris par les Autorités tunisiennes dans ce sens. Il a, tout de même, insisté sur la nécessité de travailler ensemble pour une migration régulière.

Dans le même temps, il convient de signaler, en outre, que le Ministre DIOP a eu un entretien téléphonique avec son Homologue Tunisien sur le même sujet. Le Chef de la diplomatie tunisienne l'a rassuré que les dispositions sont prises pour assurer la protection et la sécurité de nos compatriotes.

Bureau de l'Information et de la
Presse/MAECI
Titres de la rédaction



Bars dans la « Cité Goudiaby » : Le maire de la Commune IV interpellé

C'est à travers une lettre Ouverte adressée à M le Maire de la Commune IV du District de Bamako datée du 7 février 2023 sur la prolifération des bars dans les proximités immédiates des 50 logements dite « Cité Goudiaby » du District de Bamako ACI 2000. Cette lettre ouverte a été écrite par l'Association des habitants des 50 logements qui est un collectif d'occupants regroupés au sein de ladite association disposant du récépissé n° 0547/MATS-DNAT du 7 août 1997 située en Commune IV du District de Bamako ACI 2000, avenue Cheick Zayed en face du Commissariat de la Police du 5ème Arrondissement.

Président de l'Association, M Djibril Dramé, et les autres membres des 50 logements, ont constaté avec une profonde inquiétude la prolifération des bars dans les proximités immédiates de leurs logements (à moins de 10 mètres des agglomérations d'habitation). Ces bars ont la seule autorisation de la mairie de la commune IV. De la lettre, il ressort qu'en plus des graves désagréments causés par des tapages sonores nocturnes à des heures tardives (très souvent jusqu'à 4 heures du matin), qui perturbent la quiétude des habitants, les habitants des 50 logements souffrent également des stationnements anarchiques de véhicules qui obstruent les voies d'accès des logements et des odeurs nauséabondes des urines. Cet état de fait met sérieusement en cause leur sécurité,

leur santé et favorise la dépravation des mœurs (les tristes conséquences que l'exploitation des bars pourrait avoir sur l'avenir et l'éducation de leurs enfants).

Le Président Djibril Dramé explique toujours dans la lettre le cas spécifique de la dame Traore Awa Coulibaly dont l'exploitation est faite en toute illégalité. Car il s'agit là d'un Espace Culturel qu'elle avait loué et l'a unilatéralement transformé en bar après le décès du promoteur initial. Par ailleurs, il faut nécessairement un agrément de réalisation dûment délivré par les autorités compétentes pour prétendre à l'obtention d'une autorisation d'exploitation d'un bar. En tout état de cause, la dame Traore Awa Coulibaly n'a pas et ne peut avoir une autorisation d'exploitation sur le même site qui serait en porte-à-faux avec

le Décret N° 2019-0137/P-RM du 04 mars 2019.

Il ajoute que malgré leurs multiples démarches auprès de la Mairie de la Commune IV lui demandant de retirer les autorisations à la promotrice du dit bar, elle persiste en accordant l'ouverture de trois autres bars dans les proximités immédiates des 50 logements. La saisine par leurs soins du Gouverneur du District, l'intervention du Médiateur de la République et du Collectif des Associations Musulmanes du Mali n'ont pas amené les autorités municipales de la Commune IV à accorder une suite favorable à leurs doléances. Si l'agrément de réalisation et l'autorisation d'exploitation sont des pièces administratives qui permettent l'ouverture des bars, il est indéniable que l'élaboration de ces documents prend en compte des normes techniques d'urbanisme, de la protection de l'environnement et du respect des activités culturelles et sociales. Les bars doivent fonctionner dans des conditions légales et les règles de l'art. C'est pourquoi, l'Association des habitants des 50 logements sollicite très respectueusement toutes les autorités garants des libertés collectives et individuelles, de bien vouloir ordonner à travers leurs services techniques compétents, la fermeture immédiate de ces bars. Cette mesure salvatrice assurera la quiétude des occupants des 50 logements et de ses riverains du District de Bamako ACI 2000.

Bokoum Abdoul Momini





Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « **DÈMÉSO** »



80001120
80001122



+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**

Processus d'évaluation de la transition au Mali : Goodluck Jonathan reprend son bâton de pèlerin

Le Médiateur de la Cédéao pour le Mali, Goodluck Jonathan était à Bamako cette semaine pour une visite de 72 h. Visite au cours de laquelle il a rencontré les acteurs de la Transition, les diplomates et les partis politiques.



Cette visite de Goodluck Jonathan à Bamako s'inscrit dans le processus d'évaluation de la Transition pour un retour à l'ordre constitutionnel. Au cours de son séjour malien, le Médiateur de la Cédéao pour le Mali a rencontré les autorités de Transition, les diplomates, la classe politique mais aussi le Comité local de suivi de la Transition composé de représentants de la Cédéao, de l'Union africaine, des Nations unies pour faire le point du processus des réformes politiques et électorales en cours.

Hasard du calendrier, la visite du Médiateur de

la Cédéao pour le Mali, Goodluck Jonathan intervient dans un contexte où les membres du Conseil national de Transition venaient tout juste de modifier la loi électorale qui avait été adoptée en juin dernier par le CNT sur fond de divergence avec le gouvernement. Lors de sa dernière visite au Mali en 2022, Goodluck Jonathan se réjouissait des progrès enregistrés par le Mali pour le retour à l'ordre constitutionnel et avait demandé aux autorités maliennes de faire plus d'effort.

Mais concrètement sur le terrain les choses avancent timidement. D'abord la situation sé-

curitaire ne cesse de se dégrader sur toute l'étendue du territoire, la mise en place de l'Autorité indépendante de gestion des élections a pris du retard et jusqu'à preuve du contraire il n'y a eu le démantèlement de ce dernier dans les régions moins encore dans les cercles.

Les cartes biométriques sécurisées censées être le seul moyen pour voter pose énormément des difficultés, l'avant-projet de Constitution n'est toujours pas devenu un projet alors que le référendum est prévu pour le 19 mars 2023.

A ce rythme, on se dirige tout droit vers un glissement du calendrier électoral et un possible report des élections générales qui va nous conduire à un prolongement de la Transition même si les autorités de Transition n'ont jusque-là pas dit si oui ou non les dates des élections seront reportées.

Pour bon nombre d'analystes et commentateurs, de la façon dont les choses se jouent les autorités de Transition doivent jouer franc jeu si réellement les élections auront lieu aux dates indiquées afin d'éviter tout bras de fer avec la Cédéao et la communauté internationale.

Ousmane Mahamane
Source : Mali Tribune



Choguel à Ouaga : « Le terrorisme sera vaincu au Sahel ! »

Choguel Kokalla Maïga, était en visite d'amitié et de travail au Burkina Faso. A la tête d'une forte délégation gouvernementale, il a été accueilli à sa descente d'avion, par son homologue burkinabè, Me Apollinaire Joachimson Kyelem de Tambela, le jeudi 23 février 2023, dans l'après-midi, à l'aéroport international de Ouagadougou.

Il est 14 h 30 minutes quand l'avion transportant Choguel Kokalla Maïga, et sa délégation d'une cinquantaine de personnes, dont dix membres de son Gouvernement, a atterri à l'aéroport international de Ouagadougou.

A sa sortie d'avion, il a été accueilli par son homologue burkinabè, Me Apollinaire Joachimson Kyelem de Tambela. Le président de l'Assemblée législative de Transition (ALT), Dr Ousmane Bougouma, et de nombreux ministres du Gouvernement burkinabè, étaient également sur le tarmac, pour accueillir l'hôte de marque.

Après une chaleureuse poignée de main et un échange de civilités, les deux Premiers ministres ont eu un bref entretien au salon d'honneur de l'aéroport international de Ouagadougou.

A l'issue de ce tête-à-tête, le Chef du Gouvernement malien a révélé aux médias qu'il effectuait une visite de travail et d'amitié de 72 heures (23 au 26 février 2023) au Burkina Faso. Selon lui, cette visite vise principalement à présenter « les condoléances les plus sincères

» du président du Mali, le colonel Assimi Goïta, et celles du peuple malien, au « peuple frère » du Burkina Faso qui a été, dernièrement, éprouvé par des attaques terroristes qui ont fait plusieurs morts.

« Ce que vous vivez actuellement, nous l'avons également vécu. Il fut un temps où au Mali, des villages étaient rasés, des camps étaient attaqués. Nous avons tenu bon. Ce qui vous arrive aujourd'hui, c'est pour vous démoraliser. C'est pour que vous doutiez de votre armée, car vous avez fait des choix qui ne sont pas du goût de tout le monde. Comme tous les grands peuples, le peuple burkinabè doit être debout, pour soutenir son armée. Personne ne viendra vous défendre à la place de votre armée. Il faut que le peuple burkinabè soit derrière son armée », a déclaré le PM.

Par ailleurs, il a aussi fait savoir que cette visite a pour objectif, de renforcer la coopération bilatérale entre les deux pays.

« En réalité, nos peuples sont en avance sur nous. En exemple, quand il y a eu l'embargo illégal, illégitime et inhumain contre le Mali, les frontières aériennes ont été fermées, mais



nos peuples ont dégagé les frontières terrestres. Donc, il faut nous adapter à ce que veulent nos peuples. Nous devons intensifier notre coopération et les jours à venir, nous allons aller dans le sens de la volonté de nos peuples. Avec les orientations de nos chefs d'Etat, nos équipes gouvernementales et nos assemblées nationales transitoires vont travailler pour aller dans le même sens que nos populations », a-t-il ajouté.

Du reste, le Chef du gouvernement a dit son optimisme quant à la victoire des pays du Sahel sur le terrorisme.

« Nous sommes sûrs que le terrorisme sera vaincu au Sahel. Il sera vaincu, parce que la guerre des sahéliens est une guerre juste. Nous perdons certes des batailles, mais nous allons gagner cette guerre. Il faut que cela soit clair, nous allons la gagner avec nos armées. Aucune armée étrangère ne viendra mourir pour nous. Ce sont les africains qui doivent défendre leurs pays, mais pour cela, il faut que les peuples africains soutiennent leurs armées », a-t-il affirmé.

Le séjour du Premier ministre a été marqué par diverses activités. Dans son agenda, une rencontre avec le président de la Transition, le capitaine Ibrahim Traoré. Il a pris part aussi, le samedi 25 février 2023, à la cérémonie d'ouverture de la 28e édition du Festival panafricain du cinéma et de la télévision de Ouagadougou (FESPACO) qui a pour pays invité d'honneur, le Mali.

Source : L'Aube



Conseil des droits de l'Homme : Abdoulaye Diop à Genève pour défendre le Mali

La 52ème session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme se tient depuis le 27 février 2023 à Genève en Suisse. Le ministre des Affaires Étrangères et de la Coopération Internationale, Abdoulaye Diop prend part à cette grande rencontre qui se déroule du 27 février au 03 mars 2023.



Le ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale du Mali, prend part du 27 février au 03 mars 2023, à Genève, au segment de haut niveau de la 52ème session ordinaire du Conseil des droits de l'Homme.

En effet, ce Conseil des droits de l'Homme est un organe du système des Nations unies dont la mission est d'assurer la promotion et la protection des droits de l'Homme dans le monde. Les sessions du Conseil servent de cadre pour faire le suivi de la mise en œuvre des obligations des Etats membres en matière de droits de l'Homme, avec la participation de l'ensemble des acteurs concernés.

A cet égard, la participation de la délégation malienne au segment de haut niveau, ainsi qu'à celui consacré au dialogue interactif avec

l'Expert indépendant sur la situation des droits de l'Homme, permettra, tout en renouvelant l'engagement du Gouvernement malien à promouvoir et protéger les droits de l'Homme sur toute l'étendue du territoire national, de mettre en exergue les efforts importants déployés ou en cours pour la sécurisation et la protection des populations et de leurs biens, dans le strict respect des droits de l'Homme et du droit international humanitaire.

Aussi, compte tenu de la tentative d'instrumentalisation et de politisation des droits de l'Homme par certains acteurs nationaux et internationaux, ce cadre d'échanges de haut niveau est une tribune bien à propos pour porter le message du Gouvernement en vue de déconstruire les allégations non fondées sur la question des droits de l'Homme au Mali.

Pendant son séjour, plusieurs activités importantes sont inscrites dans l'agenda du Ministre Diop, notamment, sa rencontre avec le Haut-commissaire aux droits de l'Homme, ses échanges avec le groupe des Ambassadeurs africains à Genève, et son intervention au segment de haut niveau du Conseil des droits de l'Homme.

Augmentation de violences et d'impunité dans les localités du centre

Lord de sa dernière visite au Mali du 6 au 17 Février 2023, l'expert Indépendant de l'ONU, Alioune Tine a fait le point sur la situation des Droits de l'Homme au Mali. « **Les violations**

des droits de l'Homme et atteintes à ces droits documentées par la MINUSMA au cours du dernier trimestre de 2022 ont connu une baisse de 7,46% », a laissé entendre Alioune Tine.

Alioune Tine, expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'Homme au Mali depuis 1er mai 2018, élabore des rapports sur la situation des droits de l'homme au Mali. Il aide le Gouvernement du Mali dans ses actions de promotion et de protection des droits de l'Homme. Ainsi que dans la mise en œuvre des recommandations formulées dans les résolutions du Conseil.

Faisant le bilan de cette visite, il s'est réjoui des progrès réalisés. « **Je me réjouis des progrès réalisés dans le processus de transition démocratique et de la légère baisse des violations des droits de l'Homme et des atteintes à ces droits documentées au cours du dernier trimestre de 2022** » a affirmé M. Tine.

Selon lui, Alors que le pays s'engage dans un processus électoral, un débat d'idées sur les programmes et les politiques doit être encouragé. Il a également fait savoir qu'il a rencontré des difficultés au cours de cette visite sur le sol malien : « **Ma mission s'est déroulée dans un contexte tendu, marqué par le rétrécissement continu de l'espace civique,**

les attaques contre les défenseurs des droits humains et la société civile par des acteurs étatiques et non étatiques ».

Rappelons que cette visite a coïncidé avec la décision des autorités maliennes de déclarer "persona non grata" le directeur de la Division des droits de l'Homme de la Minusma.

« **Pour la première fois, à notre arrivée à l'Aéroport de Bamako, mon assistant et moi avons fait l'objet d'une interpellation et d'un interrogatoire de la part d'officiers de police. Par la suite, j'ai protesté auprès des autorités qui ont exprimé leurs regrets. Malheureusement, ce climat lourd et malsain est entretenu par un groupe d'individus et d'organisations non étatiques qui menacent et jettent le discrédit sur la société civile et les Institutions Internationales et relèguent au second plan les progrès réalisés par le Mali** » a estimé l'Expert Indépendant des Nations-Unies.

Aussi, dit-il être préoccupé par le rétrécissement de l'espace civique, de la liberté d'expression et d'association, et par l'aggravation de l'autocensure, comme l'illustrent les attaques contre les défenseurs des droits humains dénoncées par plusieurs acteurs, dont la Commission Nationale des droits de l'Homme du Mali. « **J'ai moi-même fait l'ob-**

jet d'attaques verbales sur les réseaux sociaux avant et pendant ma visite » a-t-il rapporté.

Restriction et atteintes aux droits humains

Sous la conduite de son président en exercice et à son siège, Docteur Modibo M Soumaré, le directeur du Cadre des partis et regroupements politiques pour le retour à l'ordre constitutionnel a échangé avec l'Expert indépendant des Nations Unies sur la situation des droits de l'homme au Mali, le Sénégalais Alioune Tine.

L'occasion a été pour le CADRE de parcourir tous les sujets d'actualité relatifs aux droits de l'homme, aux libertés et à la démocratie au Mali. « **Face au visiteur du jour, les responsables du CADRE ont exprimé leur vive préoccupation sur la situation déplorable du respect des droits humains dans notre pays. Surtout dans le contexte actuel où les libertés individuelles et collectives sont en pleine restriction dans notre pays** », lit-on sur la page du Cadre.

■ Binadjan Dombia



Sixième édition du Festival international du Wassulu (FIWA) : « Le Mali dans toute sa diversité »

En prélude à la tenue de la sixième édition du Festival international du Wassulu (FIWA), qui se tiendra du 3 au 5 mars prochain à Yanfolila, la diva Internationale, Oumou SANGARE, a organisé une conférence de presse le lundi 27 février 2023 l'Hôtel Wassulu. Avec comme thème central, « Le Mali dans toute sa diversité », le FIWA est un véritable projet de développement pour la mise en valeur de la culture du Wassulu.

Cette activité a été marquée par la présence de la marraine de cette 6^e édition du FIWA, Fatouma Barka Mint Hamoudi, présidente de l'Association femmes d'ici et d'ailleurs.

Pendant son intervention, la promotrice du FIWA, Oumou SANGARE a précisé qu'elle a initié

ce festival en collaboration avec la jeunesse locale pour développer le Wassulu.

« Le Wassulu qui a tant fait danser le Mali, voire le monde entier, n'avait de retombées sur le plan local. Mais, grâce au lancement de ce festival, le Wassulu est en train d'amorcer son développement, notamment, dans le domaine des infrastructures touristique et hôtelières », a-t-elle avancé.

Ce qui lui fera dire que le FIWA vise à développer la vie locale du Wassulu à travers la

création d'activités et d'emplois dans les secteurs de l'industrie du spectacle, de la communication et du tourisme ; Faire découvrir le Wassulu au grand public malien à travers le FIWA, et développer son potentiel touristique ; Lutter contre l'exode rural et l'émigration ; Mettre en valeur la culture du Wassulu ; œuvrer pour la cohésion nationale, la paix et la réconciliation des communautés ; Combattre les extrémismes, la manipulation des esprits et le djihadisme en amenant la culture dans une région excentrée.

Se prononçant sur le choix du thème, « **Le Mali dans toute sa diversité** », la diva du Wassulu a justifié qu'il a été choisi pour célébrer notre pays qui est extrêmement riche en valeurs culturelles et sociétales.

Abordant l'épineuse question de la crise sociopolitique et sécuritaire que traverse notre pays, la diva Oumou Sangaré a invité chaque malien à mettre le Mali au-dessus des intérêts personnels et des guerres d'égo.

« **Que chacun s'oublie soi-même au profit du Mali. Nous avons un beau pays, un pays qui a la Baraka. Je demande à tout un chacun, de faire à cause d'Allah et de son Prophète (PSL) pour penser au Mali. Il faut que nous soyons unis, nous sommes tous les mêmes. Il faut que nous unissions comme les chinois. Personne ne viendra construire ce pays à notre place. Et si nous prenons le risque de détruire ce pays, nous allons être accueillis comme des étrangers ailleurs** », a-t-elle avisé.

Selon elle, le Mali appartient au Maliens et chacun doit se sentir chez lui au Mali.

Cependant, elle a invité les autorités à rester mobilisées pour le Mali, et à soutenir les populations. Le même appel a été lancé à l'attention de chaque citoyen pour soutenir les actions du gouvernement.

Au programme de cette présente édition, des concerts géants, des Prestations d'artistes internationaux, la chorale du FIWA, des foires expositions, des visites touristiques, des Projections de films.

Pour rappel, l'une des particularités de la sixième édition du Festival international du Wassulu sera une nuit d'hommage dédiée à l'illustre disparue Ali Farka TOURE, grand homme de la culture malienne.

■ Maffenin Diarra



Côte d'Ivoire : Faible taux de couverture à l'adjudication des bons et obligations du trésor ce 28 février 2023

Les investisseurs opérant sur le marché financier de l'Union monétaire ouest africaine (UMOA) ont montré ce 28 février 2023 un très faible engouement pour l'émission simultanée d'adjudication de bons assimilables du trésor (BAT) de maturité 6 mois et d'obligations assimilables du trésor (OAT) de maturité 3 et 5 ans de l'Etat de Côte d'Ivoire, avec un faible taux de couverture du montant mis en adjudication de 36,94%. En effet, alors qu'il sollicitait un montant glo-

bal de 85 milliards de FCFA (136 millions de dollars) pour assurer la couverture des besoins de financement de son budget, l'Etat de Côte d'Ivoire, par le biais de son Trésor Public, n'a eu comme soumissions globales provenant des investisseurs que 31,400 milliards de FCFA. En lieu et place des placements longs (maturité de 3 et 5 ans), les investisseurs ont préféré se positionner sur les BAT de 6 mois avec des soumissions de 22,200 milliards de FCFA contre 7,200 milliards et 2 milliards res-

pectivement pour les OAT de 3 et 5 ans. Mais après adjudication, l'émetteur a préféré rejeter la totalité des soumissions faites sur les obligations de 3 et 5ans et retenir l'intégralité de celles faites sur les BAT de 6 mois, soit un taux d'absorption de 70,70%.

Le Trésor Public ivoirien compte rembourser les BAT le premier jour ouvré suivant la date d'échéance fixée au 29 aout 2023. Concernant les intérêts, ils sont payables d'avance et pré-comptés sur la valeur nominale des bons qui est d'un million de FCFA.

Selon les données de UMOA-Titres, le cumul des émissions tous titres confondus réalisées par Abidjan s'est élevé à 311 milliards de FCFA (497,600 millions de dollars) à la date du 27 février 2023. Sur ce montant, les autorités ivoiriennes ont remboursé 143 milliards de FCFA et payé 18 milliards de FCFA d'intérêts.

Source : sikafinance



En Côte d'Ivoire : Ces pays champions de l'investissement



La Côte d'Ivoire disposant de l'un des codes d'investissement les plus attractifs du continent, attire depuis des années de nombreux investisseurs dans divers secteurs d'activités qui affluent de partout dans le monde.

On s'en souvient qu'en 2019, le pays a été plébiscité par les dirigeants d'entreprises en Afrique comme le lieu le plus attractif pour les investissements sur le continent, selon une étude menée par le cabinet international Deloitte, portant sur la perception des grands patrons sur l'environnement des affaires en Afrique.

Dans le classement dressé par Sika Finance des 10 pays qui ont le plus investi en Côte d'Ivoire au cours de l'année 2021, en s'appuyant sur les dernières données officielles disponibles, la France tient le haut du pavé en raflant la première place pour un volume d'investissement à hauteur de 1 492 milliards FCFA (2,3 milliards d'euros). En 2021, la Côte d'Ivoire était le deuxième client de la France en Afrique subsaharienne derrière l'Afrique du Sud. Il faut souligner que déjà en 2020, la présence française était estimée à près de 250 filiales installées et 600 entreprises de droit ivoirien dirigées par des Français et souvent fondées par ces derniers.

Le Singapour, pays d'Asie situé au large du Sud-Est se classe en deuxième position avec un investissement chiffré à 455 milliards FCFA

(693 millions d'euros). Ce pays est très présent dans l'agro-industrie notamment la transformation de la noix de cajou avec l'inauguration en 2021 de l'usine Dorado Ivory, filiale du groupe Royal Nuts PTE Ltd dans le centre de la Côte d'Ivoire. Il en est de même pour le groupe Olam qui opère dans la transformation de l'anacarde, le coton et le cacao.

Au troisième rang, figure le Nigéria, avec 443 milliards FCFA d'investissements (675 millions d'euros) en 2021. Première économie du continent avec 200 millions d'habitants, Abuja occupe par ailleurs la première place des trois pays africains qui ont le plus investi en Côte d'Ivoire en 2021. Rappelons que la même année, la Côte d'Ivoire avait signé 9 accords avec ce géant africain dans le cadre de la commission mixte de coopération qui unit les deux pays, visant la promotion du développement. Le Burkina Faso et l'Afrique du Sud sont les deux autres pays africains qui ont le plus investi en Côte d'Ivoire en 2021. Il occupe respectivement la neuvième et dixième place du classement pour des volumes d'investissement qui ont atteint 144 milliards FCFA (219 millions d'euros) et 123 milliards FCFA (187 millions d'euros).

Le Canada et l'Italie se classent respectivement à la quatrième et cinquième place pour des poids d'investissement ressortis à 435 milliards FCFA (663 millions d'euros) et 418 milliards FCFA (637 millions d'euros). Les in-

vestissements canadiens sont en grande partie orientés vers le secteur minier avec Endeavour qui a investi 19 millions de dollars pour s'arroger 80% du prometteur projet aurifère de Fetekro, dans le Centre Nord de la Côte d'Ivoire en 2021. Il y a également Barrick Gold qui exploite la mine de Tongon au Nord du pays dans la région de Korhogo qui avait réalisé des investissements supplémentaires.

La Belgique occupe le sixième rang pour 278 milliards FCFA (424 millions d'euros) investis. La Banque publique belge de développement (Bio) avait procédé en 2021 à l'ouverture de son premier bureau africain à Abidjan qui a vocation à couvrir l'espace UEMOA et le Ghana, une zone où elle compte intensifier ses investissements.

Avec 225 milliards FCFA (343 millions d'euros) investis, la Chine vient en septième position. En 2021, l'entreprise chinoise Harbour Engineering Company (CHEC) a porté le projet de construction du deuxième terminal à conteneurs du port autonome d'Abidjan pour coût d'investissement initial de 430 millions de dollars. Le Stade Olympique de Ebimpé, le lycée d'excellence de Grand-Bassam, etc., sont entre autres, quelques réalisations de la Chine. Elle est immédiatement suivie des Etats-Unis, à la huitième place, qui ont investi 175 milliards FCFA (267 millions d'euros).

Source : financialafrique

Brésil : Márcia Aoki, la veuve du roi Pelé, ne recevra rien de l'héritage laissé par son mari

La veuve du roi du football n'aura pas droit à la fortune laissée par Pelé. En effet, la loi empêche Márcia Aoki, veuve de Pelé, d'être l'une des héritières de la légende du football.

La fortune estimée à plus de 14 millions d'euros, lissée par Edson Arantes do Nascimento sera divisée entre les six enfants de l'ancien joueur, considérés comme les héritiers directs de Pelé. L'élément marquant dans ce partage qui attire l'attention est que Márcia Aoki, la veuve de Pelé, ne répond pas aux critères pour être héritière directe du joueur.

La raison pour laquelle Márcia Aoki ne fait pas partie des héritiers de l'ancien joueur est due à des impositions légales destinées à ceux qui se marient après 70 ans. Selon le Code civil brésilien, la veuve n'a aucun droit lorsque l'union est célébrée au-delà de 70 ans. Et Pelé a épousé Márcia à l'âge de 75 ans. La veuve était le troisième mariage du joueur, qui a laissé six enfants.

En outre, la législation empêche également les couples de choisir le régime de répartition de l'héritage à ce stade de la vie, étant obligés de maintenir le régime de la séparation des

biens. Ainsi, en théorie, Aoki n'aurait le droit de conserver que les biens acquis avant et après le mariage qui sont à son nom.

Avec cela, pour avoir droit aux biens, Márcia Aoki devra se battre en justice pour le changement d'interprétation de la loi. Depuis 2022, la Cour suprême (STF) a été saisie d'actions visant à obtenir des exceptions dans l'interprétation de la loi.

Auteur : - Web-News





Bélier (21 mars - 19 avril)

Les planètes vous mettent d'accord avec vos ambitions professionnelles. Vous avez du pain sur la planche. Soit votre job vous donne entière satisfaction, soit vous êtes dans une situation de changement professionnel et vous avez besoin d'être épaulé.

Rien ne sert de courir après votre argent. Vous avez voulu jouer les généreux et vous n'avez aucun retour ? Inutile de ruminer et d'engendrer du stress, vous ne changerez pas les gens. Vous serez plus prudent la prochaine fois, parole de Bélier !



Taureau (20 avril - 19 mai)

L'entrée du Soleil, dans votre signe, va générer un peu plus de dynamisme et d'esprit d'initiative. Aujourd'hui, ami Taureau, vous semblerez reprendre quelque peu goût à ce que vous faites. Ce ne sera pas encore Byzance, mais ce ne sera plus la Bérézina !

Déjà en progression constante, vos gains continueront d'évoluer largement selon vos espérances, et sans doute bien au-delà, notamment grâce à la présence dynamisante de Mars dans le secteur de vos finances. De quoi booster vos placements bancaires...



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

La Lune quitte votre maison 6 et va vous donner le temps de vous remettre de vos émotions. Calculez, faites des comptes et des prévisions et attendez ! La lune noire vous empêche d'y voir clair. Elle fait une coupure dans votre carrière. C'est un moment de flou.

Vous êtes en plein chamboulement concernant vos biens familiaux et immobiliers. Ce sera long mais porteur de stabilité sur le long terme. L'argent ne rentre pas trop en ce moment. Consacrez-vous à votre famille en attendant. Ils ont besoin de vous.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Uranus vous fera fonctionner à plein régime et vous sensibilisera à toutes les nouveautés qui se présenteront. Ce sera le moment pour certains d'entre vous de prendre un vrai tournant. Mais, quelle que soit votre position, veillez à assurer vos arrières.

Effaré par ces frais qui s'accumuleront, vous prendrez des décisions dracونيennes en matière de dépenses. Vous vous moquerez éperdument d'avoir un train de vie ressemblant à celle d'un moine tibétain du moment que vous serez sécurisé matériellement.



Lion (22 juillet - 23 août)

Cher ami Lion, il faut vous attendre à une petite baisse de régime dans le travail. Il se trouve que vous avez besoin de quelques jours de vacances. Vous pourriez avoir envie de tout envoyer valser, mais vous saurez garder votre calme.

Une journée qui s'annonce un peu laborieuse financièrement, mais rien de bien alarmant. La nécessité de gérer minutieusement vos finances est de plus en plus obligatoire, hormis cela, aucun problème à l'horizon. Soyez raisonnable aujourd'hui.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Ami Vierge, vous pourrez vous présenter aujourd'hui à votre poste de travail en retard, ne pas vous excuser auprès de votre responsable et vous payer le luxe de quitter votre poste en avance. Professionnellement parlant, vous ne manquez pas d'air !

Quelques recommandations pour vous prévenir d'une éventuelle banqueroute ou d'une situation d'endettement vous feront prendre aussitôt la mouche. Vous vous cabrez en décochant quelques flèches de colère à vos proches. Votre rancune sera tenace !



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Des décisions ne sont pas suivies d'initiatives. Vous réalisez que les conditions de travail ne sont pas idéales pour répondre à ce que l'on vous demande. Un collègue peut se reposer sur vous et attendre vos services, tandis que vous êtes déjà affairé.

Un proche peut vous donner du mobilier à retaper ou de bonnes adresses pour réaliser des économies. Les astres en Lion vous poussent à consommer beaucoup et le budget peut manquer. Il est utile de réaliser quelques économies, avec des petites sommes.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Attention à ne pas vous sacrifier au travail. Ce n'est pas à vous de tout faire. Exigez la répartition équitable du travail. Vous manquez de visibilité quant à votre avenir professionnel. Vous n'y pouvez rien. Il faut patienter.

Vous retrouvez provisoirement une bonne stabilité financière. Une rentrée d'argent pourrait arriver de nulle part. Vous décidez de la mettre bien au chaud sur un compte d'épargne. Vous vous offrirez un week-end en amoureux au printemps prochain.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Si récemment vous avez tenté un projet, vous recevez des bonnes nouvelles. Votre futur professionnel est assuré, votre carrière est lancée, vous êtes en progression. Aujourd'hui de nouvelles opportunités vous permettent d'évoluer encore plus.

Vous préférez éviter les débats sur les sujets qui touchent aux finances surtout lorsque vous vous retrouvez en famille, même si autour de vous l'ambiance est positive c'est le genre de conversation qui peut très rapidement dégénérer.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Si certaines personnes ont l'étoffe des héros..., aujourd'hui, vous aurez surtout l'étoffe d'un boss ! C'est déjà pas si mal. Dans votre job, des envies de nouveautés vous porteront littéralement. Dans votre entreprise, vous serez avant tout polyvalent...

Mars sera le super gestionnaire du zodiaque, et de vos finances par la même occasion... Fluide, sera le mot parfait pour caractériser la manière dont circulera l'argent sur vos comptes bancaires. Pas le moindre hic sur votre argent, du moins pour aujourd'hui...



Verseau (20 janvier - 19 février)

Au bureau, vous serez replié sur vous-même, vous serez dans l'intériorisation de vos émotions. Vous réfléchissez à votre nouveau poste. C'est si excitant ! Évidemment vous allez vous démarquer de vos prédécesseurs. Vous serez très inventif.

Petite incertitude concernant le versement de votre salaire. Cette promotion sera effective à partir de quand ? Votre directeur n'a pas été très clair à ce sujet. Vous allez appeler le comptable pour avoir des éclaircissements.



Poisson (19 février - 21 mars)

Ce sera en petit comité que vous donnerez le meilleur de vous-même. En Balance, le duo Mercure/Vénus illustrera votre besoin d'agir au sein d'une équipe restreinte pour libérer votre créativité. Vos initiatives seront pour la plupart bien accueillies.

Faites en sorte que vos bonnes idées, associées à votre flair, soient payantes. En dénichant une assurance plus intéressante, une banque offrant de meilleurs services, vous gagnerez des euros. Le jeu de piste sera laborieux, mais les résultats seront là.

L'information est l'oxygène des temps modernes



Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS

1273 Malikilé



Irregularités financières à l'ONG
Kamena lève le voile!

Le ministre Diop à la tribune des Nations Unies
Egiphe: Les travaux reprennent!

1274 Malikilé



Yehh Camaké
Les enfants de Badalabougou servis

La ministre de la Justice: Les affaires ont repris le fonctionnement de 100 à 200 cas à l'heure
Le ministre de l'Éducation nationale: Les travaux reprennent!

1275 Malikilé



Le président Cissé reçoit la délégation de la Commission de l'UA

Des entrepreneurs: Les investisseurs étrangers ont investi
Situation sécuritaire: Les forces armées ont sécurisé les zones

1276 Malikilé



Aminata Dicko aux Nations Unies
La grosse arnaque!

Conseil Constitutionnel (CC): Des élections locales prévues en 2022
Préfecture de Bamako: Des travaux de réhabilitation de la voirie

1277 Malikilé



Projet SWVEDO et autonomisation des femmes
242 filles et femmes installées

Le ministre de la Justice: Les affaires ont repris le fonctionnement de 100 à 200 cas à l'heure
Le ministre de l'Éducation nationale: Les travaux reprennent!

1278 Malikilé



Economie et gestion
Fcfa ou monnaies nationales. De quoi ont peur les pays de la zone franc?

Le ministre de la Justice: Les affaires ont repris le fonctionnement de 100 à 200 cas à l'heure
Le ministre de l'Éducation nationale: Les travaux reprennent!

1279 Malikilé



Procès de Mopti
Montage Tall en robe pour défendre l'Islam et le HCIM

Le ministre de la Justice: Les affaires ont repris le fonctionnement de 100 à 200 cas à l'heure
Le ministre de l'Éducation nationale: Les travaux reprennent!

1280 Malikilé



Finalisation de l'avant-projet de Constitution
Les travaux débutent aujourd'hui!

Le ministre de la Justice: Les affaires ont repris le fonctionnement de 100 à 200 cas à l'heure
Le ministre de l'Éducation nationale: Les travaux reprennent!

Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ... n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23